

**CAMILLE**  
A V O C A T S

42 RUE DES FILATIERS 31000 TOULOUSE  
Tél. +33 5 61 33 39 39 - Fax +33 5 61 32 60 41  
www.scp-camille.com - avocats@scp-camille.com  
Case 49

AFF : CEGC/  
DOS N° : 231194 - RE/NC

**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE TULLE**

**CAHIER DES  
CONDITIONS DE VENTE**

**SAISIE IMMOBILIERE**

**Article R 322-10  
du Code des procédures  
civiles d'exécution**

## À LA REQUÊTE DE :

La Société **CEGC - COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, S.A au capital de 262.391.274 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 382 506 079, dont le siège social est 59 Avenue Pierre Mendès-France, 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

*Créancier poursuivant,*

Ayant pour Avocat postulant **Maître Sylvie BADEFORT, Avocat associé de la SELARL RENAUDIE LESCURE BADEFORT COULAUD**, 2 Av. Charles de Gaulle, 19000 Tulle, laquelle se constitue sur les présentes et leurs suites, et au Cabinet duquel pourront être notifiées toutes offres et significations relatives à la présente saisie.

Ayant pour Avocat plaidant le **Cabinet CAMILLE ET ASSOCIES**, Société Civile Professionnelle d'Avocats inscrite au Barreau de Toulouse, dont le siège social est 42 Rue des Filatiers 31000 TOULOUSE, représenté par **Maître Emmanuelle REY-SALÈTES**,

## CONTRE :

Où étant et parlant à :

*Débiteur saisi*

## PROCÉDURE

En vertu :

- ↳ d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de BEZIERS en date du 16 février 2023 (RG 22/01895), signifié à Monsieur le 28 Février 2023, définitif selon certificat de non appel en date du 25 Avril 2023 délivré par la Cour d'Appel de MONTPELLIER, ayant condamné notamment à payer à la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS la somme de 93.746,36 € outre intérêts au taux légal à compter du 7 Juin 2022, avec capitalisation des intérêts, ainsi qu'aux dépens ;
- ↳ d'une inscription d'hypothèque judiciaire provisoire publiée au Service de la Publicité Foncière de TULLE, le 08 Août 2022 Vol 1904P01 2022V N° 1390 ;
- ↳ d'une inscription d'hypothèque judiciaire définitive publiée au Service de la Publicité Foncière de TULLE, le 9 Mai 2023 Vol 1904P01 2023V N° 834,
- ↳ d'un commandement de payer valant saisie signifié le 15 Janvier 2024, publié au Service de la Publicité Foncière de TULLE le 11 Mars 2024, Vol 2024S n° 10.

## DECOMPTE DES SOMMES DUES

|  |                     |
|--|---------------------|
| -Principal   | 93.746,36 €         |
| -Intérêts au taux légal à compter du 07/06/2022 jusqu'au 08/01/2024                  | 6.410,97€           |
| -Intérêts au taux légal à compter du 09/01/2024 jusqu'au jour du règlement définitif | mémoire             |
| -Frais de justice  | 964,54 €            |
| -Frais à exposer   | mémoire             |
| <b>Soit un total de SAUF MEMOIRE</b>   | <b>101.121,87 €</b> |

montant de la créance totale due en principal, intérêts et accessoires, arrêté au 8 Janvier 2024

### **ACTES POSTERIEURS A LA DELIVRANCE DU COMMANDEMENT**

La sommation au débiteur saisi de prendre connaissance du cahier des conditions de vente, avec assignation pour l'audience d'orientation fixée au 21 Juin 2024 a été signifiée le 29 Avril 2024 par exploit de la SCP CARPENTIER CARPENTIER-JONCA, Commissaires de Justice à AGDE.

La dénonce aux créanciers inscrits du commandement de payer valant saisie avec assignation pour l'audience d'orientation du 21 Juin 2024 a été signifiée le 29 Avril 2024 par exploit de la SCP CARPENTIER CARPENTIER-JONCA, Commissaires de Justice à AGDE.

### **DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE SAISI**

Il s'agit d'un immeuble en copropriété, situé sur la Commune de TULLE (Corrèze), 8 Rue Roc de la Pierre, cadastré sous les relations suivantes :

| <b>Section</b> | <b>N°</b> | <b>Lieu-dit ou Voie</b> | <b>Contenance</b> |
|----------------|-----------|-------------------------|-------------------|
| AX             | 203       | 8 Rue Roc La Pierre     | 88ca              |
| AX             | 352       | Rue Saint Martial       | 70ca              |

#### **Et portant sur les lots suivant :**

##### **Lot numéro quatre (4)**

A l'entresol, un cellier

et les 124/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

##### **Lot numéro sept (7)**

Au premier étage, porte face en haut de l'escalier, un appartement de type T3 comprenant un dégagement, un séjour/cuisine, deux chambres, une salle de bains et un WC

et les 1826/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

La présente désignation a été établie suivant procès-verbal descriptif de Maître Maxime ROUZEYROL – CJ-REC ASSOCIES, Commissaire de Justice à TULLE, en date du 9 Avril 2024, ci-après annexé.

### **ORIGINE DE PROPRIÉTÉ**

La partie saisie est devenue propriétaire desdits biens suivant :

- acte de vente passé en l'Étude de la SCP PRADAYROL, Notaires à TULLE, en date du 30 Décembre 2005, publié le 27 Février 2006 Vol 1904P01 2006P N° 1340,
- acte de partage passé en l'Étude de Maître Vincent CAILLARD, Notaire à MURVIEL LES BEZIERS, en date du 13 Mai 2019, publié le 5 Juin 2019 Vol 1904P01 2019P N° 2784

### **RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ :**

Cet immeuble a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Christian PRADAYROL, Notaire à TULLE, en date du 30 Décembre 2005, publié au Service de la Publicité Foncière de TULLE le 27 Février 2006 Vol 1904P01 2006P N° 1337

**SERVITUDES**

Néant

**BAUX**

Néant

**MISE À PRIX**

27.000 € VINGT-SEPT MILLE Euros)

**Pièces jointes :**

- ↳ Commandement de payer valant saisie en date du 15 Janvier 2024
- ↳ Etats hypothécaires sur formalité
- ↳ Règlement de copropriété
- ↳ Assignation au débiteur saisi en date du 29 Avril 2024
- ↳ Dénoncé à créancier inscrit en date du 29 Avril 2024
- ↳ Renseignements d'urbanisme du 17 Octobre 2023
- ↳ Procès-verbal descriptif de Maître Maxime ROUZEYROL, CJ-REC, en date du 9 Avril 2024
- ↳ Attestations de l'Agence de Diagnostics Immobiliers ANDIA EXPERTISES, en date du 9 Avril 2024

TULLE, le